



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Reçu en Préfecture le : 28/09/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 26 septembre 2016**  
**D-2016/331**

***Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK

**Bibliothèque Numérique de Référence. Demandes de subvention 2016 à l'Etat au titre du concours particulier créé au sein de la DGD pour les bibliothèques municipales. Autorisations.**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Bibliothèque municipale de Bordeaux a été labellisée par le ministère de la Culture comme bibliothèque numérique de référence (BNR) à partir d'un projet sur trois ans pour continuer son développement en matière de numérique, selon quatre axes (**Modernisation des outils informatiques, Développement des services en ligne, Déploiement d'espaces numériques, Consolidation de la médiation numérique**).

Ces projets affirment la Bibliothèque comme bibliothèque de référence dans la région Aquitaine dans les divers domaines du numérique. Le projet de BNR est un élément important du projet culturel et scientifique validé fin 2015. Il s'inscrit également dans une dynamique municipale où l'innovation et le numérique constituent aussi une opportunité de poursuivre des actions d'expérimentation, d'approfondir des logiques de partenariats de recherche et l'appel aux talents du territoire.

Suite au courrier de Madame la ministre de la Culture, en date du 17 mars 2015, retenant le projet bordelais "dans le cercle des bibliothèques numériques de référence", la Bibliothèque de Bordeaux a formalisé l'obtention du label de BNR en mettant en place un partenariat avec l'État par l'intermédiaire d'une convention-cadre portant sur la période 2015-2017, votée en conseil municipal le 15 juillet 2015, inscrivant les deux projets de la Ville de Bordeaux dans le cadre du programme des Bibliothèques numériques de référence, lui permettant ainsi de prétendre à des aides financières prioritairement au titre de la 2<sup>ème</sup> fraction du concours particulier créé au sein de la DGD pour les bibliothèques municipales.

Le projet entre dans sa deuxième phase en 2016 avec la poursuite de deux actions majeures pour le développement de la bibliothèque municipale : l'extension de la technologie RFID et la poursuite de la numérisation du patrimoine écrit conservé dans les fonds anciens et précieux.

**Projet 1 : Développement des activités de la Bibliothèque municipale de Bordeaux liées au numérique. Mise en place de nouveaux outils RFID (système d'identification par radio-fréquence)**

La Bibliothèque municipale de Bordeaux utilise la technologie RFID depuis l'automne 2013. Les objectifs étaient multiples :

- Rationaliser les flux d'usagers de la bibliothèque Mériadeck
- Disposer d'un système antivols sur l'ensemble du réseau,
- Pouvoir affecter du personnel sur des tâches de médiation.

Ces objectifs sont aujourd'hui atteints et le public est habitué à ce système. C'est donc tout

logiquement que le réseau des médiathèques de Bordeaux, en collaboration avec la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information de la métropole, lance une deuxième phase en proposant un retour automatisé sur l'ensemble du réseau.

**Projet n° 2 : Plan de numérisation des fonds patrimoniaux**

Une campagne de numérisation a débuté en 2015, avec pour objectif de numériser les corpus concentrés autour d'un axe principal : l'histoire de Bordeaux et de son territoire d'influence,

et ce sous tous les aspects (politiques, culturels, littéraires, scientifiques, linguistiques, économiques...). Si la période chronologique concernée est large (XVIe-XXe siècle), l'accent est mis sur le XVIIIe siècle, âge d'or du « Port de la Lune » qui a vu la naissance de la future bibliothèque municipale, et constitue la raison majeure du classement de Bordeaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est sur la base de ces choix qu'a été établie la collaboration avec la **Bibliothèque nationale de France** dans le cadre de son marché de numérisation.

Les plans de financement de ces projets sont les suivants :

**Projet 1 : Développement des activités de la Bibliothèque municipale de Bordeaux liées au numérique**

Coût global 2016-2017

Financier	Total dépense HT	%
Etat / <i>DGD</i>	134 951,25 €	50
Ville de Bordeaux	134 951,25 €	50
<b>Total HT</b>	<b>269 902,50 €</b>	

**Projet 2 : Plan de numérisation des fonds patrimoniaux**

Coût global 2016-2017

Financier	Total dépense HT	%
Etat / <i>DGD</i>	155 000,00 €	50
Ville de Bordeaux	155 000,00 €	50
<b>Total HT</b>	<b>310 000,00 €</b>	

Dans le cas où le cofinancement serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter la participation financière de l'État pour les projets de **développement des activités de la Bibliothèque municipale de Bordeaux liées au numérique et de plan de numérisation des fonds patrimoniaux** au titre de la 1ère fraction du concours particulier créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques municipales,
- signer tout document afférant à ce cofinancement,
- encaisser ce cofinancement.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**